

RE2020 - Module essentiel (E2) : Réaliser le calcul énergie et confort d'été

DURÉE

0,37500 jours (soit 3 heures)

PRIX

160 € par participant

Soit 192 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Bureaux d'études
- Architectes de maisons individuelles
- Constructeurs de maisons individuelles
- ...

PRÉREQUIS

- Posséder une bonne connexion internet (Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari)
- Ce module de formation peut être suivi indépendamment du programme complet, sous réserve de réalisation d'un test de positionnement.

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Comprendre les fondamentaux d'une démarche d'optimisation énergétique
- Connaître les principes d'une conception bioclimatique
- Définir les indicateurs énergie
- Appréhender les nouveautés et les changements méthodologiques entre le RT2012 et le RE2020 sur le volet énergie
- Comprendre l'approche confort d'été
- Découvrir des ressources logicielles pour réaliser les calculs

**PROGRAMME****Module de formation e-learning (3 heures)**

1. Présentation du module
2. Les fondamentaux d'une démarche de conception
Optimiser les performances énergétiques d'un bâtiment
Une enveloppe performante avec la conception bioclimatique
3. Les nouveautés et les changements méthodologiques entre la RT2012 et RE2020 sur le volet énergie
Les indicateurs énergie : définitions
Les indicateurs énergie : les exigences
4. Les nouveautés et les changements méthodologiques entre la RT2012 et RE2020 sur le volet énergie
Méthodologie énergie : nouveautés et changements RE2020/RT2012
5. L'approche confort d'été RE2020
Le confort d'été



6. Les principes d'une conception bioclimatique

Quelles conception pour respecter les exigences énergie et confort d'été ? Étude de cas

7. Ressources logicielles



VALIDATION

Attestation de formation RE2020 dispensée par OFIB sous licence ADEME

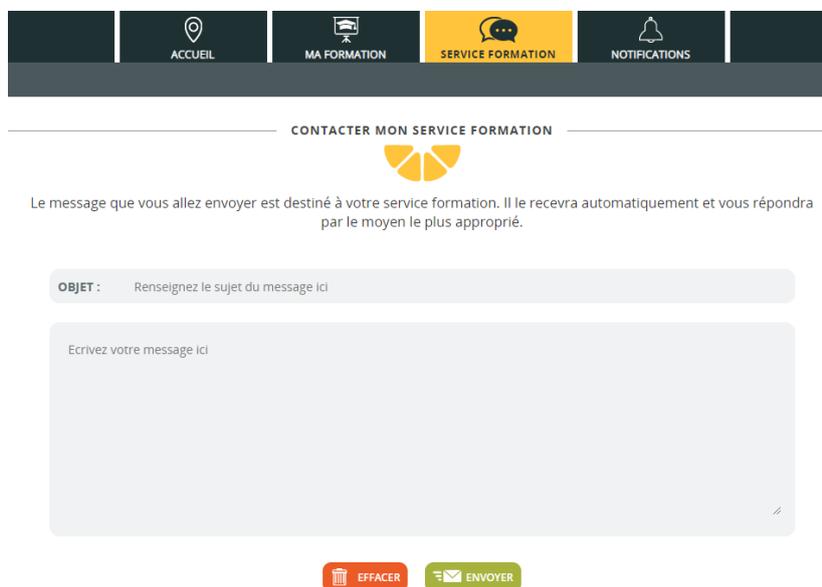
Organisme de formation habilité par l'ADEME à dispenser tout ou partie de la formation multimodale « RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 »



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.